



Association Cyclamen  
Chéran Bauges Environnement  
46, chemin des écoliers  
74540 Héry sur Alby  
Email : contact@cyclamen74.org

Héry sur Alby, le 14 février 2024

Chères adhérentes, chers adhérents,  
Chères sympathisantes, chers sympathisants,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'assemblée générale 2023 de notre association qui aura lieu :

**Vendredi 1er Mars 2024 à 19h00**

**Maison des Associations, salle Edmond Grillon, RDC, rue de l'Annexion  
74150 RUMILLY**

Ordre du Jour :

- Rapport moral,
- Rapport financier,
- Vote de l'assemblée générale autorisant les présidents à ester en justice,
- Cotisations individuelles et associatives,
- Renouvellement du tiers sortant,
- Election du nouveau conseil d'administration 2024,
- Présentation des projets 2024, déclaration d'intérêt public de Cyclamen, nos liens avec d'autres associations et collectifs, débats...

Notre assemblée générale est ouverte. Si vous avez des amis non-adhérents qui sont intéressés par notre association, ils sont les bienvenus.

La soirée se terminera autour d'un pot qui permettra de prolonger le débat de manière plus informelle et plus conviviale.

L'existence de groupes thématiques et les actions qu'ils conduisent témoignent de l'engagement des adhérents de Cyclamen « sur le terrain ».

Mais cet engagement ne peut exister sans une équipe qui gère l'association, qui en est le ciment, le garant de sa cohérence. C'est le Conseil d'administration avec en son sein le collectif des 4 Coprésidents qui assume ce rôle.

**N'hésitez pas à rejoindre notre équipe au sein du conseil d'administration !**

Nous comptons sur votre présence et vous adressons nos cordiales salutations.

Le Collectif des présidentes et présidents :

Angélique, Christianne, François et Michel

## Candidature au Conseil d'administration

(À découper et apporter le soir de l'AG)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

A jour de sa cotisation 2024, souhaite être candidat au Conseil d'Administration de Cyclamen.

À ..... le .....

Signature :

---

## Mandat

Je soussigné (e) ..... à jour de ses cotisations, donne mandat à :

Nom : ..... Prénom : .....

Pour le représenter à l'assemblée générale de l'association Cyclamen le vendredi 1 mars 2024.

Signature (précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »)

---

## Adhésion – Re-adhésion : pourquoi adhérer ?

1 – Nous soutenir :

- *Tout d'abord, l'adhésion est une reconnaissance de nos actions et un encouragement à poursuivre,*
- *Ensuite, c'est un soutien financier. Par choix, notre association refuse toute subvention de fonctionnement : c'est le gage de notre indépendance !*
- *Enfin, plus nous sommes nombreux, plus nous sommes représentatifs de notre territoire et crédibles dans nos démarches auprès des administrations et des élus.*

2 – *S'informer, faire des propositions, s'engager, l'adhésion vous permet :*

- *De recevoir nos informations,*
- *De participer à la vie de Cyclamen en intégrant un des « pétales »,*
- *De faire de nouvelles propositions,*
- *De participer à l'assemblée générale, de vous engager au sein du conseil d'administration.*

## Bulletin d'adhésion 2024

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

ADRESSE MAIL : .....

TELEPHONE : .....

Ces adresses ne serviront qu'à envoyer des informations de CYCLAMEN (si vous changez d'adresse de messagerie, merci de le signaler à : [contact@cyclamen74.org](mailto:contact@cyclamen74.org) )

RENOUVELLEMENT ADHESION :                    OUI                    NON

NOUVELLE ADHESION :                    OUI                    NON

MONTANT DE L'ADHESION 2024 : 12 €

*(Chèque libellé au nom de l'association Cyclamen : n'oubliez pas votre carnet de chèque !)*

---

**Il vous est possible également d'adhérer ou de réadhérer en suivant le lien d'Helloasso :**

<https://www.helloasso.com/associations/cyclamen-cheran-bauges-environnement/adhesions/adhesion>

*ou par le flash code :*

